

3 QUESTIONS
A...

JEAN-LUC VINCENT
Bâtonnier
du barreau de Mâcon

« L'avocat doit être présent à tous les stades de la garde-à-vue »

Le projet de réforme de la garde-à-vue arrive aujourd'hui en première lecture à l'Assemblée nationale. Le bâtonnier de Mâcon réagit mais il n'y aura pas de grève au barreau de Mâcon.

En quoi consiste le projet de réforme de la garde-à-vue ? N'est-ce pas une avancée ?

Ce projet est la réponse à un arrêt récent du conseil constitutionnel qui a laissé à la France un délai jusqu'à juillet 2011 pour mettre notre législation en conformité, notamment sur : les conditions des locaux de garde à vue, la présence indispensable d'un avocat, la gestion de la garde-à-vue par un magistrat indépendant.

C'est une avancée du droit car l'avocat est présent, il a un accès partiel au dossier et il est susceptible de formuler des observations à la fin des interrogatoires.

Mais vous formulez des réserves visiblement ?

Oui, en effet, car si l'avocat devrait être présent dès la première heure de garde-à-vue, persistent des exceptions pour certains crimes ou délits. De plus est envisagée une nouvelle disposition qui est l'audition libre où, dans ce cas, il n'y a pas d'avocat ce qui pourrait être une manière d'éviter la présence de l'avocat.

La conférence des bâtonniers souhaite des amendements...

La conférence qui rassemble 135 bâtonniers de toute la France a rappelé son attachement à la présence de l'avocat à toutes les garde-à-vue et à tous les stades de celle-ci. Elle demande que l'avocat puisse être présent à l'occasion d'un débat sur la qualification des faits dès l'ouverture de la procédure et s'oppose à ce que la présence de l'avocat soit décidée par celui qui est l'autorité de poursuite, mais arbitrée par un magistrat indépendant tel que le juge de liberté des peines.

RECUEILLI PAR LAURENT BOLLET

L'Union des Jeunes Avocats du Barreau de Mâcon s'associe aux propos développés par Maître Vincent, mais déplore également « qu'une fois de plus l'État n'a pris aucune disposition pour financer décentement une mesure qu'il s'est vu imposer suite à des condamnations des plus hautes juridictions françaises et européennes. »

CONDAL



Accident. Un fourgon de l'APRR a été percuté lundi sur l'A39 par un camion. Sous le choc, le fourgon a été traîné sur près de 150 mètres. Le chauffeur routier et les deux agents, qui n'étaient pas dans le véhicule au moment du choc n'ont pas été blessés. Photo DR

RETRAITES

Samedi, manif en famille !

Le mouvement de mobilisation contre la réforme des retraites ne faiblit pas. Ce samedi 5 cortèges défilent dans le département.

« Cela va finir par gagner» commente avec optimisme Jean-Pierre Gabriel, le secrétaire général de la CGT en Saône-et-Loire.

Les 8 organisations réunies au sein de l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, UNSA, FSU et Solidaires) tiennent d'ailleurs bien à rappeler que concernant la réforme des retraites « rien n'est joué ! ». Le texte a certes été voté par les députés, mais son parcours législatif n'est pas terminé. La mobilisation reste donc plus que jamais d'actualité et c'est ce que comptent prouver les syndicats dès samedi.

Le 2 octobre c'est ainsi la journée qui a été choisie pour ce nouveau bras de fer avec le gouvernement et si le jour choisi est un samedi ça n'a rien d'un hasard.

« Beaucoup de gens ne travaillent pas le samedi, cela va permettre à ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous précédemment de se faire entendre à nos côtés. Cette journée sera plus conviviale, plus citoyenne, on s'attend à ce que les gens viennent en famille et on pense bien voir beaucoup de jeunes. On attend aussi les salariés des TPE qui ont plus de mal à faire grève. » note Jean-Pierre Gabriel.

Toutes les organisations représentées au sein de l'inter-



Les 8 organisations réunies au sein de l'intersyndicale se félicitent de leur union dans cette lutte commune. Photo BM

syndicale s'accordent d'ailleurs sur le constat d'un mouvement qui ne cesse de s'amplifier depuis elle mois de juin. « Les cortèges ont évolué, ils se sont rajeunis, féminisés, et le privé est lui aussi bien représenté. Que ce soit le cadre, l'ouvrier ou le fonctionnaire tout le monde est concerné par la retraite par répartition. »

Des propositions

Presque autant que le texte du gouvernement tous tiennent à dénoncer l'absence de négociation sur un texte d'une telle ampleur.

« Il faut que l'on arrête de dire que l'on a rien à proposer, c'est faux ! Nous avons des choses à dire sur la pénibilité, sur les inégalités hommes/femmes... Le texte actuel ne règle rien, on ne prend pas l'argent où il faut ! » Les syndicats restent donc convaincus de leur possibilité de faire reculer le gouvernement.

Jeudi dernier, ils annon-

çaient 26 000 manifestants en Saône-et-Loire, il en faudra encore plus samedi pour faire (peut-être) frémir Eric Woerth et Nicolas Sarkozy. « On ne compte pas attendre 2012 et l'hypothétique retour de la gauche pour défendre un tel choix de société » conclut Jean-Pierre Gabriel.

Le texte arrive, lui, au Sénat le 5 octobre. Un prochain rendez-vous dans la rue est déjà programmé le 12.

BENOIT MONTAGGIONI

5 cortèges samedi

Les 5 défilés partiront à 10h du matin des lieux de rassemblement habituels : Mâcon (place Geneviève), Chalon-sur-Saône (Maison des Syndicats), Le Creusot (L'Alto), Montceau-les-Mines (place de la mairie) et Paray-le-Monial (place de la mairie).

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Une nomination pour valoriser la recherche

Il a pris ses fonctions au 1^{er} septembre dernier, juste avant la rentrée universitaire : Emmanuel Ranc, ingénieur de recherche, vient, à 35 ans, d'être nommé directeur général adjoint, responsable de la recherche et du développement à l'université de Bourgogne. Il va travailler, en lien avec les laboratoires de recherche de l'université, les structures fédératives (comme la Maison des sciences de l'homme, où il travaillait précédemment), en



Emmanuel Ranc, ingénieur de recherche, prend de nouvelles fonctions à l'uB. Photo J. R.

lien aussi avec l'uB-filiale, les partenaires de l'uB que sont les grands organismes de recherche (du type CNRS, INRA, INSERM, etc), et les collectivités locales, à renforcer le maillage entre la recherche fondamentale et les structures économiques. « Mon travail est d'essayer de participer à ce que la recherche et la valorisation de la recherche se développent, s'épanouissent dans les meilleures conditions possibles », explique-t-il.